



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

Aurélie ZAPF

Directrice

Tél : 01.64.63.16.97

Mél : ce.0772301h@ac-creteil.fr

Rue de la Guette

77174 VILLENEUVE SAINT DENIS

Villeneuve Saint Denis,

Le jeudi 25 mars 2021

Compte-rendu

Événement : Conseil d'école N°2

Jour / Heure : Jeudi 25 mars – début de la séance à 18H - fin 20H20

Participants :

Directrice en présentiel

Mme ZAPF

Enseignants en présentiel

Mme AFCHAIN, Mme BAUDRIER,

Enseignantes en distanciel

Mme TOZZO, Mme Comte, Mme Hureau

Représentants Mairie en distanciel

M. VANACKER, élu aux affaires scolaires

Représentants des parents en présentiel

Cécilia JOAQUIM

Philippe KANN

Représentants des parents en distanciel

Elodie CAVIGIOLI

Sabrina THOMAS

Nathalie RIFFAULT

Absents excusés :

M. BECOURT, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mme BARS-VALEYRE, psychologue scolaire

Mme PHARISIEN, Maire

Mme POTOT, enseignante

Ordre du jour :

1. Protocole sanitaire
2. Sécurité (PPMS, exercice incendie, DUER et Vigipirate)
3. Évaluations Nationales – 2^{ème} partie
4. Vie de l'école
5. Rentrée 2021-2022
6. Questions pour la Mairie



1. Protocole sanitaire et sécurité

- **Protocole sanitaire** : le protocole sanitaire dont l'école dépend est celui qui a été mis à jour en février 2021. La foire aux questions est quant à elle mise à jour plus régulièrement en adaptant les mesures de ce protocole aux variations de la pandémie.

Ils sont consultables sur le site de l'éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Les écoles ont des fiches à disposition pour savoir comment réagir en cas de suspicion ou de cas avéré de COVID en son sein. L'équipe enseignante dépend entièrement des consignes de l'ARS et de l'Inspection Académique dans ce cas.

Question des parents : Quelle est la mise en place concrète actuellement dans l'école, les toilettes, la cantine, la garderie, en sport ? Circulation ? Y-at-il eu une modification du protocole depuis l'arrivée des variants ?

Sur l'école, nous avons dès le départ opté pour une application très stricte du protocole sanitaire. En voici les modalités :

- Les élèves d'élémentaire doivent tous porter un masque de catégorie 1 (à la responsabilité des parents)
- Les locaux sont aérés : le matin (avant l'arrivée des élèves, aux récréations, le midi et le soir après le départ des élèves), pendant les temps de classe parfois également.
- le lavage de mains est obligatoire pour tous.
- les classes ne sont pas brassées sur le temps scolaire : les récréations sont classes par classe. Cependant 2 groupes classes se partagent la cour en même temps pour des questions de surveillance et de sécurité.
- les élèves de chaque classe entrent et sortent par la porte donnant sur la cour en élémentaire pour éviter les croisements et par l'entrée principale après la récréation pour le passage aux toilettes
- en maternelle, les classes ne se croisent pas : quand l'une entre par les toilettes, l'autre sort par la porte principale.

En sport, les élèves d'élémentaire gardent leur masque pendant les temps de regroupement et les enlèvent lorsqu'ils sont en activité. Les objets d'EPS peuvent être utilisés pour une séance d'EPS par une même classe mais ils sont désinfectés ou isolés suite à leur utilisation.

Concernant les cas de COVID avérés, les instructions sont données par l'Inspection académique et l'ARS. Les documents sont également disponibles au grand public via le site du ministère. Ces procédures changent régulièrement et n'ont pas été les mêmes lors des différents cas avérés sur l'école.

DIRECTEURS D'ÉCOLE : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE DE MATERNELLE EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

IDENTIFICATION DES CONTACTS À RISQUE

- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle aux familles le délai pour retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).
- Le directeur d'école, en lien avec l'IEA, informe l'IA-Docum qui prend contact avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le directeur d'école, avec l'appui du personnel de santé scolaire, la liste des personnes (élèves et agents) susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève malade.
- Après validation de la liste par l'IA-Docum et ses conseillers médicaux et infirmiers, le directeur d'école informe tous les personnels et toutes les familles de la situation et s'adresse au personnel et aux élèves de la liste de retour chez eux par précaution en attendant la liste définitive de l'ARS.
- L'IA-Docum informe l'IA-Docum de ses conseillers techniques, sur la liste des élèves et des personnels dont elle valide l'état.
- Les personnes non retenues dans cette liste sont autorisées à retourner dans leur école. Le directeur d'école en informe les familles.
- Les personnels, identifiés comme « contacts à risque », doivent faire un test et se présenter éventuellement dans l'école et leur test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le malade, est négatif. Ils ne sont plus obligatoirement testés en tant que tel mais il convient d'observer un traitement de 7 jours.

Source: 19/06/2021

DIRECTEURS D'ÉCOLE : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

IDENTIFICATION DES CONTACTS À RISQUE

- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle aux familles le délai pour retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).
- Le directeur d'école, en lien avec l'IEA, informe l'IA-Docum qui prend contact avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le directeur d'école, avec l'appui du personnel de santé scolaire, la liste des personnes (élèves et agents) susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève malade.
- Après validation de la liste par l'IA-Docum et ses conseillers médicaux et infirmiers, le directeur d'école informe tous les personnels et toutes les familles de la situation et s'adresse au personnel et aux élèves de la liste de retour chez eux par précaution en attendant la liste définitive de l'ARS.
- L'IA-Docum informe l'IA-Docum de ses conseillers techniques, sur la liste des élèves et des personnels dont elle valide l'état.
- Les personnes non retenues dans cette liste sont autorisées à retourner dans leur école. Le directeur d'école en informe les familles.
- Les personnels en lien avec, identifiés comme « contacts à risque », doivent faire un test et se présenter éventuellement dans l'école, que si leur test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le malade, est négatif.

Source: 19/06/2021



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

Remarque des parents : *L'absence d'information sur la classe concernée en cas de COVID/variant peut créer beaucoup plus de confusion. Il est essentiel d'indiquer la classe concernée par respect pour les familles.*

Question des parents : *Qu'en est-il du mal-être lié à la séparation d'avec les copains/copines dans le double niveau d'une autre classe ?*

Aucun élève n'a fait remonter à l'équipe enseignante un mal-être concernant la séparation des classes pendant les temps de récréation. L'équipe enseignante essaye au maximum que la pression liée à la pandémie que les enfants peuvent ressentir dans toutes les strates de la société ne soient pas mal vécues.

Nous essayons de maintenir au maximum le lien entre les classes : visualisation des travaux des copains, projets communs ...

La mise en application du protocole sanitaire reste la priorité sur l'école. Par contre, il est parfois difficile pour certains enfants de garder le masque correctement mis (même chez les plus grands). Cela reste à la marge et propre à certains élèves.

Questions des parents : *Certains parents perçoivent un mal-être de leur enfant dû aux mesures sanitaires. En discutez-vous en classe ?*

Les enseignantes évoquent ce sujet dès que les élèves en font la demande. Elles tentent de répondre à leurs inquiétudes et à leurs questionnements. L'important c'est aussi que les enfants viennent à l'école retrouver leurs camarades, leurs maîtresses, leurs habitudes de travail afin de mettre de côté le temps de la journée leurs soucis, inquiétudes.

- **Exercice PPMS :** L'exercice a été réalisé, en présence de la Mairie et des représentants de parents d'élèves, le 27 novembre. Il a duré 21 minutes.

L'exercice a été plutôt bien réussi par les différentes classes. Seul le mode de communication du danger reste une difficulté sur l'école. En effet l'ensemble des personnels ne reçoit pas l'information au même moment, celui-ci dépendant des téléphones personnels et des réseaux téléphoniques de chacun.

- **Exercices Incendie :** 2 exercices ont été réalisés depuis le début de l'année

Le premier a eu lieu le 2 octobre 2020 : enseignants, élèves et membres du personnel communal ont été prévenus.

L'exercice a été réalisé en 4'22''.

Le second a eu lieu le 19 mars 2021 : seules les enseignantes en ont été informées. Il a été réalisé en 4'26''.

Le signal d'alarme ne se diffuse pas dans tous les bâtiments en même temps et il faut que chaque classe soit avertie individuellement.

L'alarme a été déclenchée au péri-scolaire et n'a pas été entendue par les autres bâtiments. Le temps de chercher les cornes de brume pour prévenir les autres classes a pris du temps.

Une corne de brume par bâtiment n'est pas suffisante donc une par classe sera à prévoir.

Les pompiers ont déjà expliqué que les trois bâtiments sont suffisamment éloignés les uns des autres pour ne faire sortir les élèves de tous les bâtiments car il y a peu de risques de propager le feu d'un bâtiment à l'autre.

Remarque des parents : *Il faudrait organiser une réunion avec les pompiers, la mairie, l'école et les RPE.*

M. Vanacker approuve cette proposition.

Une alarme lumineuse serait peut-être la solution puisqu'elle serait utile dans tous les cas de danger (incendie, intrusion).



Il est nécessaire, en attendant d'une solution pérenne, de réfléchir au niveau de l'équipe enseignante pour que la sortie des classes soit plus rapide.

- **DUERP** : le DUERP a été réalisé en présence des enseignantes, d'une représentante de parents d'élèves et de la Mairie.

Le but est de faire le point de danger immédiat dans les bâtiments. De nombreux éléments de travaux ont été relevés mais en termes de danger immédiat pour les enfants ou l'équipe de l'école, peu relevaient du DUERP.

Il est à mettre à jour tous les ans.

Les travaux sans danger immédiat seront envoyés sous forme de tableau à la Mairie.

Nous remercions la Mairie et les RPE qui se rendent à chaque fois disponibles pour ces temps.

2. Évaluations nationales

CP - Maths

Compétences	Écrire des nombres entiers	Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul	Comparer des nombres	Associer un nombre entier à une position	Additionner	Soustraire
GS/CP	99,00%	70,91%	95,50%	71,82%	94,00%	80,00%
CP/CE1	95,00%	56,00%	92,75%	47,50%	83,00%	63,33%

Moyenne école 2021	97,00%	63,45%	94,13%	59,66%	88,50%	71,67%
Moyenne école 2020	76%	90%	77,83%	43%	80%	71%

CP - Français

Compétences	Écrire des syllabes simples et complexes	Écrire des mots	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Manipuler des phonèmes	Comprendre des phrases lues par l'enseignant (e)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	Comprendre des phrases lues seul(e)
GS/CP	79,00%	79,55%	90,00%	75,76%	90,26%	157,71%	133,92%	68,18%
CP/CE1	77,00%	77,50%	84,00%	69,17%	87,86%	85,57%	81,81%	63,75%

Moyenne Ecole 2021	78,00%	78,52%	87,00%	72,46%	89,06%	121,64%	107,87%	65,97%
Moyenne Ecole 2020	76,15%	72,32%	96,92%	68,14%	90,82%			51,47%



Cette année encore, les résultats sont très bons. Certains items ont des résultats supérieurs à l'année précédente. Les 2 classes de CP n'ont pas tout à fait le même profil, l'une étant plus hétérogène que l'autre. Cela n'empêche pas les bons résultats.

En maths, la résolution de problèmes est moins réussie mais les enseignantes ont mis en place des outils pour que les élèves réussissent cet item. Pour associer un nombre entier à une position, des exercices sont proposés très régulièrement car cet item est particulièrement échoué chaque année.

En français, la méthode « Piano » a permis de faire entrer les élèves dans la lecture de façon efficace. Les RPE remercient également les enseignantes pour cet apprentissage de la lecture.

3. Projets d'école et projets de classe

- **Projet d'école :** Le projet d'école est en cours de réflexion par l'équipe enseignante. Nous partirons probablement sur 3 parcours :

- parcours citoyen : avec le travail sur le bien vivre ensemble et le développement durable
- parcours santé : avec un travail sur les écrans et l'alimentation (entre autres)
- parcours culturel : avec la mise en place d'un cahier culturel qui partira de la PS jusqu'en GS, puis du CP au CM2, de l'informatisation de la bibliothèque

Les projets de classe ont été nombreux malgré le contexte sanitaire, l'équipe enseignante ayant à cœur de maintenir la convivialité et une vie de classe riche

En maternelle :

- venue de la médiathèque sur 2 temps depuis le début de l'année
- cuisine avec les élèves (lorsque cela était possible)

En élémentaire :

- Venue de la médiathèque pour les 3 classes avec un travail sur les livres singuliers
- Concours sur les maisons en CP/CE1. Les résultats auront lieu début avril. Le travail a été mis en place dans la classe depuis octobre et a permis d'aborder l'évolution de l'habitat à travers les âges, dans le monde, les métiers de la construction, les représentations en plan, coupe, ou le schéma des villes ... Les élèves se sont énormément investis dans ce projet.
- Concours « Versailles en Bulles » pour les CE2/CM1, organisé par le Château de Versailles. Il s'agissait de créer des planches de BD autour d'une histoire racontant la vie au temps du Roi Soleil, avec pour contrainte de voir le château et les jardins. Les résultats auront lieu le 12 avril
- Visio-conférences en CM1/CM2 avec le travail autour de Tara
- Visio-conférence sur l'égalité filles/garçons pour les classes de cycle 3
- Sensibilisation de la gendarmerie autour des questions du harcèlement de manière générale et le passage du permis internet (que tous les élèves ont obtenu)
- Les CM1/CM2 ont participé au concours d'Éloquence organisé par le Musée de la Grande Guerre de Meaux à travers la participation d'une de leur camarade. Elle a reçu le Prix du Public.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour tous :

- Le projet d'informatisation de la bibliothèque est en cours : pour le moment, les élèves et la maîtresse rangent les livres, font l'inventaire de l'existant. Des codes-barres seront mis sur chaque livre. Le travail a été commencé en APC avec des élèves de cycle III principalement.
- Le projet potager a démarré avec les premières plantations. Nous remercions la Mairie et Florian

particulièrement d'avoir retourné la terre.

- L'arbre en hommage à Ève, notre ATSEM décédée cette année, sera planté très prochainement. C'est un lilas qui a été choisi. Nous proposons que chaque élève accroche un ruban (avec un message pour les plus grands).
- L'école participe comme chaque année aux Prix des Incorruptibles pour faire découvrir la lecture et l'importance du livre à toutes les classes. Une sélection est achetée pour chaque classe. Les élèves voteront en mai pour leur livre préféré du Prix des Incos 2021.
- Le Festival du Livre qui doit avoir lieu fin mai, début juin, est pour le moment maintenu. C'est une sélection de livres proposé à l'achat aux familles. Un pourcentage du montant total est reversé sous forme de livres à l'école.
- La Mairie viendra distribuer pour Pâques des chocolats à chaque enfant, le vendredi 2 avril après-midi.
- M. Bécourt, l'inspecteur de la Circonscription, viendra également le 2 avril, remettre le diplôme E3D (développement durable), aux 3 classes d'élémentaire.

La Mairie a demandé un recensement du matériel informatique et des besoins des enseignantes. Un appel à projets a été lancé au niveau de l'Inspection Académique auquel nous répondrons pour avoir du nouveau matériel.

Les sorties scolaires restent très incertaines, même pour la fin de l'année. Nous pensons opter pour un spectacle pour l'ensemble des classes.

Concernant les festivités de fin d'année : nous réfléchissons à créer une danse commune qui serait filmer dans chaque classe et de faire un montage vidéo comme pour le « spectacle de Noël ».

Nous réfléchissons à notre « au revoir » des CM2 que nous souhaiterions développer : pour le moment, nous avons opté pour une haie d'honneur et un chant.

La Mairie offrira, comme chaque année, à tous les élèves de CM2 un cadeau. Les calculatrices, l'année dernière ont été très appréciées.

- **Coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative sont, à la date du 25 mars, créditeurs de 5 561 euros.

Les principales dépenses cette année ont été en rapport avec les projets de classes, leur aménagement et les projets de l'école comme le potager et la bibliothèque.

- **Conseils des délégués :** 2 conseils ont eu lieu depuis le début de l'année. Un 3^{ème} se tiendra au cours du 3^{ème} trimestre (avec comme sujet la fin de l'année scolaire et la rentrée)
 - Le 1^{er} portait sur « le bien vivre ensemble dans l'école et dans la cour de récréation » (CF compte rendu des délégués de la classe des CM1/CM2)
 - Le 2^{ème} s'est tenu en présence d'une ATSEM et portait sur le « bien vivre ensemble sur le temps de cantine ».

Les classes ont été très investies, avaient préparé en amont leurs remarques et demandes. Les délégués ont



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis**

particulièrement bien mené leur rôle et toutes les décisions ont été discutées et votées à l'unanimité.

Comme nous nous y étions engagées, un budget a été attribué à leurs choix et des jeux de cours ont été achetés, tout comme des ateliers de loisirs créatifs. Ils ont été distribués dans chaque classe. Des plannings de jeux de cour ont été mis en place dans toutes les classes.

Les élèves sont très fiers de ce rôle et nous avons trouvé que les décisions prises en conseil de délégués ont été respectées par la plupart des élèves.

Suite aux demandes des classes, des réflexions et des réorganisations ont eu lieu que cela soit par l'équipe enseignante ou par l'équipe du périscolaire.

Nous remercions particulièrement les ATSEM et la Mairie de nous suivre sur ces projets d'amélioration du climat scolaire de l'école car nos ATSEM ont à cœur que les temps hors classe se passent au mieux et en lien avec l'équipe enseignante.

Les délégués de la classe des CM1/CM2 ont rédigé un écrit pour vous expliquer leur premier conseil de délégués qui sera ajouté en pièce jointe à ce document.

Question des parents : *Différentes études ont été faites sur les bénéfices de l'enseignement de l'empathie pour libérer la parole aux enfants. Comprendre les émotions de ses camarades, reconnaître ses propres émotions, ... Est-ce que vous seriez d'accord pour étudier la question et voir s'il serait possible d'en faire quelque chose à la longue de récurrent dans les classes ?*

Nous travaillons l'empathie au quotidien en classe. Le dialogue et la compréhension de l'autre font partie de notre enseignement. Des conseils des élèves sont mis en place dans les classes, pour permettre à chacun de pouvoir exprimer ses besoins et travailler la vie de groupe.

Les messages clairs sont toujours mis en place dans les classes.

Question des parents : *Retour des maitresses sur les méthodes utilisées : MHM, « Piano », méthode heuristique de français ? Poursuite l'année prochaine avec ces méthodes ?*

Les méthodes conviennent à chacune des enseignantes. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie l'année prochaine. C'est un choix d'équipe.

Cependant, nous rappelons aux parents que chaque enseignant a une liberté pédagogique et qu'il est libre d'enseigner selon les modalités qui lui conviennent.

Pour exemple, MHM (méthode Heuristique de Mathématiques) qui est mise en place de la GS au CM2, est très exigeante et peut être difficile à mettre en place pour de jeunes enseignants. Une autre méthode, travaillée pendant une année, n'empêche en aucun cas de reprendre l'année suivante.

Question des parents : *La communication sur les blessures/souffrances de la journée n'est pas faite. Si c'est général peut-on envisager de l'écrire par message sur Classroom ? Avertir le parent par téléphone au moment de la blessure/souffrance par téléphone au minimum ?*

L'équipe enseignante est très étonnée de ce retour car elle appelle systématiquement les parents dès que la blessure touche la tête et laisse un message. Un mot peut également être écrit dans le carnet si nous n'arrivons pas à avoir le parent.

Pour les bobos qui ne demandent pas de veille et qui ont été soignés, ils sont signalés par écrit dans les cahiers



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

de liaison.

Les « petits bobos » (écorchures, ...) ne sont plus signalées dans les grandes classes car les enfants sont en capacité d'expliquer ce qui leur est arrivé.

Nous avons une attention particulière et prenons beaucoup de temps pour cela.

Sur le temps péri-scolaire, un protocole est aussi mis en place pour prévenir les parents par un mot dans le cahier si blessure légère et par téléphone si blessure à la tête, au nez.

Communication : suite à certains messages de parents à des jours et horaires indus (week-end, vacances, soir ...), l'équipe enseignante signale qu'elle répondra dorénavant uniquement en semaine et avant 18h30.

De plus, l'équipe enseignante attire l'attention des parents quant à la teneur de certains messages et demande à tous de faire attention à la manière de communiquer. Une charte a été collée dans l'ensemble des cahiers de liaison « Pour bien vivre la relation parents-enseignants » et il est demandé aux parents de s'en tenir au cadre de cette charte.

Remarque des parents : les RPE remercient les enseignantes d'avoir appelé tous les parents lors de la remise des livrets du 1er semestre.

4. Rentrée 2021/2022

Les effectifs actuels de l'école sont :

PS : 13
MS : 20
GS : 16
CP : 21
CE1 : 17
CE2 : 14
CM1 : 24
CM2 : 10

Soit un total de 135 élèves et une moyenne de 27 par classe.

Depuis le début de l'année, nous avons eu 2 départs et 8 arrivées (4 en PS, 1 en CE2, 2 en CM1 et 1 en CM2).

Les effectifs prévus, à ce jour, pour la rentrée 2021, sont :

PS : 17
MS : 13
GS : 20
CP : 18
CE1 : 19
CE2 : 16
CM1 : 14
CM2 : 25

Soit un total de 142 élèves pour 5 classes. Cela correspond à une moyenne de 28,4 élèves par classe.

Nous avons le départ de 9 CM2 et de 3 élèves pour déménagement annoncé et l'arrivée de 17 élèves de PS et de 2 élèves de CP à la date du 24 mars

Questions des parents : Qu'en est-il de l'ouverture de classe pour l'année prochaine ?

La Mairie soutient la demande d'ouverture de classe. Si une ouverture de classe est accordée, l'ancienne salle de classe de la Mairie pourrait ouvrir en attendant l'agrandissement en dur de l'école.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

École primaire « Les Grands Prés »
Villeneuve Saint Denis

5. Travaux et questions pour la Mairie

Questions des parents : Dossier d'inscription

- De rentrée : Avez-vous pu mettre en place une procédure avec l'école afin de diminuer le nombre de dossier à remplir ?

Mme Zapf a travaillé avec la secrétaire de Mairie pour qu'il n'y ait plus qu'un seul dossier demandé aux parents.

Pour les nouveaux inscrits, le dossier est rapporté en Mairie et est transmis à l'école pour traitement.

Pour les élèves déjà inscrits, tous les documents seront collectés à l'école qui renverra une copie de l'ensemble des dossiers à la Mairie.

- 1ere inscription : Problématique pour récupérer le dossier d'inscription en Mairie. Pour les cas de fratrie, serait-il possible de fournir des dossiers d'inscription – en stipulant dessus « Dossier à déposer en mairie » - à l'école afin que les parents puissent récupérer le dossier plus facilement (demande du parent dans le cahier de correspondance) ?

Ces éléments seront revus en Mairie et pourront en effet être adaptés à la prochaine rentrée.

• Tarification des services périscolaires :

- Avez-vous un retour sur une tarification en 2 temps pour la garderie du soir ?
 - jusqu'à 19h tarif actuel
 - jusqu'à 17h30/45 tarif allégé

Cela est envisagé par la Mairie, Mr Vanacker reviendra vers les RPE pour confirmer cette tarification.

- **Garderie** : Est-ce qu'il pourrait être envisagé de se rapprocher des enseignants pour savoir s'ils seraient volontaires pour une étude dirigée pendant 1h par exemple ?

Certaines enseignantes seraient volontaires pour se partager l'étude à hauteur d'une fois par semaine.

Il est difficile d'évaluer combien car certaines ne sont pas nommées à titre définitif sur l'école. Il est compliqué de savoir à l'avance combien d'enseignants seraient volontaires. A ce jour, 2 enseignantes à titre définitif pourraient être volontaires pour l'année prochaine.

- **Infrastructure** : La mairie étudie l'agrandissement de l'école notamment pour remplacer « l'espace » de la salle de motricité et agrandir l'école : Où en est cette réflexion ?

Etant donné l'augmentation significative des effectifs, Mr Vanacker précise qu'il existe sur les plans de l'école un emplacement pour un agrandissement, mais que dans l'urgence l'ancienne salle de la classe de la Mairie est tout à fait utilisable pour une 6ème classe de « grands » (cycle III) s'il est décidé l'ouverture de cette 6^{ème} classe pour la rentrée 2021/2022.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 25 mars 2021

Mme Baudrier, Secrétaire de séance

Mme Zapf, présidente du Conseil d'École